

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 17 DECEMBRE 2020 A 19H00**

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt, le **17 DECEMBRE A 19H00**

Extrait affiché le :  
**18 décembre 2020**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

**7ème séance 2020**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

**Absents excusés**:

M. TARDIEU François  
M. BURGER Emmanuel

**Absente excusée avant donné pouvoir** :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à M. le Maire.

**Objet** : Travaux 2021 : demandes  
préalables de subventions.

N° 90/2020

**Secrétaire de séance** : M. PIERRAT-LABOLLE Julien.

Madame Magali COÏS, Adjointe déléguée, invite le Conseil Municipal à se prononcer sur les demandes de subventions à déposer concernant deux opérations de travaux à réaliser courant 2021 :

- Dans le cadre de la revitalisation touristique du centre-ville - 3<sup>ème</sup> tranche de travaux d'aménagement à réaliser dans la rue Jules Ferry côté pair depuis le carrefour avec la rue Abbé Claude jusqu'au carrefour avec les rues Jacques Mellez/1<sup>ère</sup> Armée/Aristide Briand : opération éligible à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 33 691 € (taux de 25 %) sur une enveloppe globale de travaux de 134 765.50 € hors taxes ainsi qu'aux aides du Conseil Départemental des Vosges au titre d'un aménagement en bordure de la RD 259 pour un montant de 20 214 € (taux de 15%) ;
- Dans le cadre du projet de réhabilitation de la rue Aristide Briand : ces travaux sont également éligibles à la DETR ainsi qu'aux aides du Conseil Départemental des Vosges. Au titre de la DETR, 280 256 € au taux de 25 % sur une enveloppe globale de travaux de 1 121 022.52 € hors taxes sont escomptés. Quant au Conseil Départemental des Vosges, une 1<sup>ère</sup> demande de soutien financier sera faite au titre d'un aménagement global de voirie pour un montant de 52 500 € sur une première tranche de travaux de 350 000 € hors taxes.

Après en avoir délibéré,

C'est unanimement que le Conseil Municipal présent et représenté :

- **Approuve** chaque programme de travaux et décide de l'inscription des crédits d'investissement correspondant au budget général 2021,
- **Autorise** Monsieur le Maire à déposer au titre de la DETR ainsi qu'auprès du Conseil Départemental des Vosges les demandes de subventions, ci-explicitées.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,